



Les esprits sont-ils colonisés par la rhétorique « patronale » ?

La réponse est dans la question. La rhétorique "patronale" s'attaque bien aux esprits. C'est sa raison d'être... jusqu'à décourager les salarié-es de toute velléité à revendiquer une augmentation salariale significative. Un procédé capable de vous faire basculer radicalement dans l'acceptation volontaire, la soumission, voire la résignation. Les crises simultanées que nous vivons actuellement (sanitaire, économique et environnementale) amplifient ces effets. Il serait donc "malvenu", pour les patrons, de réclamer quoi que ce soit d'autre que du travail supplémentaire.

Selon vous, la rhétorique "patronale" autorise-t-elle un espace de discussion autour de la question salariale individuelle ou collective ?

Fort de l'implication de l'ensemble des salarié-es en temps de crise, nous sommes d'autant plus légitimes à réclamer une augmentation salariale significative. Lors de la première vague de confinement, c'est parfois au péril de leur santé que les salarié-es ont répondu présent-es pour assurer une continuité d'activité et de service pour la clientèle. Cette « *solidarité jugée nécessaire* » martelée dans chaque communication patronale par des dirigeants auto-placés en quarantaine n'a toujours pas trouvé d'illustration salariale à ce jour. Des mots, toujours des mots !

Notre perte de pouvoir d'achat cumulée depuis plusieurs années, nos sacrifices pour le développement de l'entreprise ne valent-ils pas la peine d'être reconnu-es et valorisé-es en conséquence ? Pour l'instant, notre implication et nos sacrifices n'auront servis qu'aux intérêts d'une minorité.

Il est grand temps de mettre un coup d'arrêt à la litanie des dirigeants, faux sachants et demi-experts, naviguant à vue, avec pour seule obsession : leurs

montants de parts variables stratosphériques en guise d'argent de poche.

QUAND LES SALAIRES VONT-ILS AUGMENTER ?



Nous le savons déjà, les bénéfices du groupe BPCE seront en recul mais resteront nettement suffisants pour revaloriser enfin les salaires et corriger les inégalités de toutes et tous.

Pour les salarié-es, la solidarité, c'est aussi partager les profits

Augmenter les salaires, c'est une exigence légitime des salarié-es à laquelle les dirigeants doivent répondre. Bref, rhétorique "patronale" et partage des richesses ne font pas bon ménage même pour une banque dite mutualiste. Ces quelques vérités rétablies (doux euphémisme), nous confortent encore plus pour SUD-Solidaires BPCE à porter haut et fort nos revendications salariales pour l'ensemble des salarié-es. Salariales mais aussi sociétale, nous portons également comme revendication forte le partage du temps de travail de 32 heures sur 4 jours avec maintien du salaire existant ainsi que des embauches complémentaires pour partager le travail et réduire la précarité. Notre avis hétérodoxe nous amène à penser que la Covid ne doit pas servir d'effet d'aubaine aux dirigeants, obsédés par la casse de nos conquits sociaux, mais bien au contraire il nous appartient à toutes et tous de ne pas voir brader nos emplois, nos salaires ni nos conditions de travail.

En prendre conscience est une première étape.

Paris, le 29 octobre 2020 / 20-2020

Le bureau national SUD-Solidaires BPCE : Jérôme Bonnard – Gabriel Breuillat – Fabien Cloirec – Chrystelle Dechâtre-Bonnard – Jean Feuz – Alain Quesne